



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Office cantonal des véhicules

Route de Veyrier 86 - 1227 Carouge

Internet : vehicules.ge.ch - E-mail : vehicules@etat.ge.ch

DEMANDE D'IMMATRICULATION POUR BATEAUX

1. Votre demande (en caractères d'imprimerie, stylo de couleur noire, mettre une croix dans les cases de votre choix)

Nouvelle immatriculation (neuf, occasion ou importé)

Moteur : Changement

Je ne souhaite pas de signes distinctifs autocollants (plaques bateau)

Adjonction

Numéro d'immatriculation librement choisi si disponible: **supplément de 400 fr.**

Suppression

Changement de détenteur d'un bateau précédemment immatriculé en Suisse

Remise en vigueur d'un permis de navigation genevois annulé

Délivrance d'un permis de navigation temporaire;

30 jours pour un bateau ayant son lieu de stationnement à l'étranger

pour la durée de l'autorisation annuelle délivrée par l'administration des douanes suisses

Délivrance d'un permis de navigation avec plaques professionnelles (demander les conditions particulières)

1.1 Données du bateau à immatriculer :

N° de plaque (signe distinctif) : _____

N° de matricule : _____

2. Indications personnelles (en caractères d'imprimerie, stylo de couleur noire)

Monsieur

Madame

Personne morale / Société

Nom ou raison sociale : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Origine : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

2.1 Domicile légal

Rue et n°: _____

2.2 Adresse courrier si différente du point 2.1

Rue et n°: _____

C/o logeur : _____

C/o logeur : _____

N° postal : _____ Localité : _____

N° postal : _____ Localité : _____

Êtes-vous sous curatelle ?

oui

non

Signatures pour les personnes ;

Physiques (détenteur), ou timbre et signature du chantier naval ;

Morales (entreprise), représentant(s) autorisé(s).

Genève, le : _____

Signature du représentant légal (père, mère ou curateur),

obligatoire pour les personnes mineures ou sous curatelle :

Timbre humide du chantier

DOCUMENTS A PRESENTER POUR IMMATRICULER

Pièces d'identité (originaux ou copies)

Suisses	Étrangers & fonctionnaires internationaux	Associations & Fondations	Sociétés commerciales
Passeport ou carte d'identité	Permis de séjour de l'Office Cantonal de la Population, ou carte de légitimation du DFAE	Copie des statuts actuels et PV de la dernière assemblée générale. Pièces d'identité des signataires autorisés.	Copie de l'inscription au registre du commerce. Pièces d'identité des signataires autorisés.

Bateaux (coque)	Immatriculation d'un bateau neuf		
	Immatriculation d'un bateau d'occasion (acquisition étrangère)		
	Remise en vigueur ou changement de détenteur (ou bateau précédemment immatriculé en Suisse ou à Genève)		
Moteurs	Neuf (acquisition suisse)		
	Occasion (acquisition suisse)		
	Neuf ou occasion (acquisition étrangère)		
Documents à présenter	Déclaration de conformité de la coque 94/25 CE ou 2013/53 CE contenant les normes ISO (documents fourni par le constructeur)		✓ ✓
	Si moteur à combustion, déclaration de conformité 94/25/CE amendée 2003/44/CE ou 2013/53/CE contenant les normes ISO (documents fourni par le constructeur)	✓	✓
	Si moteur électrique, déclaration de conformité 2006/42/CE ou 2014/35/CE contenant les normes ISO (documents fourni par le constructeur)	✓	✓
	Original du permis de navigation (pour une embarcation précédemment immatriculée en Suisse ou preuve d'ancienne pour les bateaux en provenance de l'étranger)		✓ ✓
	Copie du permis de navigation avec les données du moteur (si moteur d'occasion Suisse)	✓	
	Photographie de la plaquette du moteur (lors d'un changement de moteur, d'une puissance inférieure à 40kW, pour un bateau déjà immatriculé)	✓	✓
	Preuve d'acquittement de douane, formulaire 15.10 (bateau provenant de l'étranger)		✓ ✓
	Preuve d'acquittement de douane (pour moteur hors-bord en provenance de l'étranger ou facture pour les moteurs en provenance de Suisse)	✓	✓
	Attestation d'assurance RC (sauf pour bateau à rame hors location ou bateau à voile de moins de 15m2 de surface végétale sans moteur hors location)		✓ ✓ ✓
	Fiche d'entretien du système antipollution pour tous les moteurs à combustion	✓ ✓ ✓	
	Manuel du propriétaire	✓ ✓ ✓	✓ ✓
	Bateau de location (autorisation délivrée par la capitainerie)		✓ ✓ ✓
	Carte ASIM ou caractéristiques techniques (Puissance max. et régime de puissance max.)	✓ ✓ ✓	
Contrôles	<i>Information complémentaire</i>		
	Test bruit (obligatoire pour les moteurs d'une puissance supérieure à 40 kW, sauf sur présentation du procès-verbal de mesure des émissions sonores)	✓ ✓ ✓	
	Expertise (obligatoire, sauf sur présentation du procès-verbal d'admission délivré par la VKS, si requis attestation de l'installation de gaz domestique et/ou attestation installation électrique de plus de 24 volts)		✓ ✓ ✓

Pour prendre rendez-vous pour une visite d'expertise ou pour tout renseignement complémentaire : tél. 022 388 31 01 ou par mail : navigation.ocv@etat.ge.ch